



Les Artisans Narratifs

Formation à l'accompagnement avec les Pratiques Narratives

2023

12 jours - 84 heures

Programme appliqué à partir de mars 2023



Profils des bénéficiaires : La formation s'adresse aux professionnels de la relation d'aide formés et pratiquants (coachs, thérapeute, éducateurs, enseignants...) et aux métiers du soin (orthophonistes, médecins, infirmiers...)

Prérequis : Formation (120h minimum) ou expérience des accompagnements et de la relation d'aide (au moins 2 ans).

Objectifs pédagogiques

1. Connaître et expérimenter la posture spécifique du praticien narratif: sa philosophie intentionnaliste, l'accompagnement avec la métaphore littéraire, l'intention de renforcer la beauté et la dignité dans la vie du client.
2. S'exercer à une écoute spécifique : double écoute, normes, absent mais implicite.
3. Explorer les enrichissements de la relation : externalisation, témoin extérieur, remembrement, cérémonie définitionnelle.
4. Apprendre et élaborer un questionnement narratif : cartes de Michael White, trois paysages des conversations, déconstruction, clarification du langage.
5. Réaliser un suivi et une clôture de l'accompagnement : Documentation narrative



IDEHO Siège : 2 rue de Cramayel 77550 Réau – SARL - N° de déclaration d'organisme de formation : 1177041007 - Représenté par Natacha ROZENTALIS

Tél:0681538566/natacha.rozentalis@wanadoo.fr

Document de présentation de la formation/diffusion site et à la demande/MAJ Septembre 2022



Les Artisans Narratifs

Elle permet d'accéder à une Certification apprenante de Praticien Narratif délivrée par les Artisans Narratifs et reconnue par la FFPN

Contenu de la formation

Module 1 : Découverte d'une posture originale du praticien et de son ancrage dans la philosophie intentionnaliste et la littérature

- Présenter les fondateurs et leurs sources d'inspirations
- Définir des pratiques narratives ? Pourquoi « narratives » ?
- Découvrir et expérimenter la posture décentrée, influente et engagée
- Comment se fabriquent les histoires ? L'apport de la littérature et l'influence des histoires sur nos vies : histoires dominantes (historiques, sociales, économiques, culturelles ...) et histoires dominantes personnelles
- Découvrir les 3 paysages : de l'identité, de l'action et de la relation
- Expérimenter la puissance des histoires préférées
- Découverte de l'externalisation des problèmes
- Démonstration et exercices d'entraînement - Analyse de l'effet des questions
- Élaborer un plan de travail des participants pour l'intersession

Module 2 : S'entraîner à des conversations externalisantes pour lutter contre les problèmes

- Analyse de pratiques inter-session
- Approfondir les cartes « d'externalisation » et « des exceptions ».
- Explorer un problème par l'interview
- Comprendre l'ancrage philosophique des pratiques narratives et sa relation à la psychologie populaire
- Analyser le contexte élargi : décentrage et déconstruction des normes (influence de Derrida et Foucault)
- Lutter contre les problèmes en invitant une contre histoire/histoire préférée
- Introduire dans sa pratique, la re-narration des séances pour le suivi de l'accompagnement.





Les Artisans Narratifs

- Renforcer les histoires préférées ou alternatives des personnes accompagnées et témoigner de leurs efforts pour résister à leur problème avec la "documentation narrative".
- Exercices d'entraînement et retour d'expérience
- Plan de travail des participants pour l'intersession

Module 3 : Approfondir l'idée d'identité qui se nourrit des histoires des autres

- Découvrir la spécificité des idées sur d'identité en Pratiques Narratives - Les apports de Jérôme Brunner, Lev Vygotsky, de la psychologie populaire.
- Comprendre l'influence des récits sur la construction identitaire
- Découvrir la notion de « caractère moral » de Tom Carlson
- Questionner pour interroger les idées personnelles
- Découvrir la carte de "remembrement" : démonstration et entraînement
- S'appuyer sur son « Club de vie »
- La documentation poétique comme pratique de suivi : influence de la poésie sur les émotions
- Découvrir la carte du « témoin extérieur » : démonstration et entraînement
- Découvrir la pratique de David Espton en vidéo
- Conclusion de la séquence et plan de travail des participants
- S'inspirer et réfléchir à sa pratique autour d'une vidéo de David Epston.

Module 4 : Des conversations pour devenir auteur de sa vie. Le praticien, cueilleur de récits, pigeon voyageur des savoirs et archéologue des espoirs

- Réorganiser les histoires : conversation en échafaudage - Présentation des cartes de Michael White - Conversation pour devenir auteur de sa vie - Soutenir l'initiative personnelle - Appropriation et entraînement
- Approfondissement du remembrement - Outils de médiation narratives
- Première approche de "l'absent mais implicite", la double écoute
- L'éthique du praticien narratif
- Étude de cas des participants - Exercices collectifs





Les Artisans Narratifs

Module 5 : L'exploration des Cartes de Michael White, et la pratique collective de David Denborough

- Revue et approfondissement des cartes, à l'éclairage des expériences des participants - Entraînements
- Pourquoi les Pratiques Narratives sont toujours collectives, les intentions de D. Denborough - L'accompagnement des équipes
- Revue et approfondissement de "L'absent mais implicite", à l'éclairage des participants
- Déconstruction et Absent mais implicite, de l'histoire du problème à l'histoire alternative préférée
- Pourquoi et comment accompagner à examiner la façon dont les histoires sont parfois façonnées et influencées par le contexte socio-culturel dans lequel elles évoluent ? - Entraînements
- Dire bonjour à nouveau, approfondissement du remembrement et de la posture du praticien narratif dans la situation du deuil. Entraînements

Module 6 : Le praticien Narratif aux cœurs des conversations et des relations

- Études de cas des participants : Renforcer les savoir-faire des participants pour accompagner le développement des compétences et de la confiance, en s'intéressant aux histoires de la vie des personnes.
- La cérémonie définitionnelle, de Barbara Myerhoff à Michael White.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est menée directement et exclusivement par les fondatrices de l'école des Artisans Narratifs, Noëlyne Bernard et Natacha Rozentalis, la Directrice pédagogique. Elles sont Praticiennes Narratives et également membres du bureau de la FFPN <https://ffpnarratives.com/>

Horaires

9h -12h30 et 14h-17h30

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques
- Exercices d'entraînement pour une expérimentation sur sa propre personne des effets des différentes pratiques





Les Artisans Narratifs

- Exercice de fabrication de questions à partir d'une conversation avec un participant • Entraînement en triade, en aquarium, en double commande et en cascade.
- Supervision d'accompagnements passés ou en cours.
- Vidéos pédagogiques.
- Des groupes de pairs intersessions. Les inter-séquences permettent aux participants de s'entraîner et nous analysons la pratique au module suivant.
- Une salle permettant les travaux en sous-groupe et binômes.
- Une documentation numérique remise à chaque module.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un certificat de réalisation de l'action de formation et une synthèse conforme aux règles en vigueur seront remis au stagiaire. Le bénéficiaire renseigne un questionnaire d'évaluation.

Lieu et accessibilité

11 rue Tronchet 75008 Paris - Métro Madeleine.

IDEHO est particulièrement sensible à l'accueil et à l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez Natacha Rozentalis au 06 81 53 85 66 afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Tarif du parcours de 12 jours

Inscription simple : 2500€ HT soit 3000€ TTC

Inscription avec prise en charge : 2850€ soit 3420€ TTC

Inscription de bonne heure, avant le 15/10/ 2022 :- 10% sur le tarif applicable.

Contacts

Natacha ROZENTALIS : 06 81 53 85 66 natacha.rozentalis@wanadoo.fr

Noëlyne BERNARD : +33 6 85 10 48 08 noellyne.bernard@ambroiseconseil.com

Conditions d'inscription

- Un entretien préalable
- Remplir le questionnaire d'inscription en ligne sur <https://formation-pratiques-narratives.fr>
- Un acompte de 300€ qui valide l'inscription. Cet acompte sera conservé en cas d'annulation au moins 15 jours avant le début du stage. Natacha et Noëlyne se réservent le droit d'annuler le stage en cas de participation inférieure à 10 personnes, votre acompte dans ce cas, vous sera alors remboursé.



IDEHO Siège : 2 rue de Cramayel 77550 Réau – SARL - N° de déclaration d'organisme de formation : 1177041007 - Représenté par Natacha ROZENTALIS
Tél:0681538566/natacha.rozentalis@wanadoo.fr

Document de présentation de la formation/diffusion site et à la demande/MAJ Septembre 2022



Les Artisans Narratifs

- Minimum 14 jours avant le démarrage de la formation si demande de prise en charge.
- Sans prise en charge : une semaine pour l'organisation de l'entretien préalable.



IDEHO Siège : 2 rue de Cramayel 77550 Réau – SARL - N° de déclaration d'organisme de formation : 1177041007 - Représenté par Natacha ROZENTALS
Tél:0681538566/natacha.rozentals@wanadoo.fr

Document de présentation de la formation/diffusion site et à la demande/MAJ Septembre 2022



Les Artisans Narratifs

Conditions générales de vente et d'utilisation

Désignation

*L'école des Artisans Narratifs*¹ est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers l'accompagnement, la relation d'aide et l'amélioration des capacités managériales.

L'école des Artisans Narratifs conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, *L'école des Artisans Narratifs* est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. *L'école des Artisans Narratifs* ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à *L'école des Artisans Narratifs*, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de *L'école des Artisans Narratifs*.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, oral...) utilisés par *L'école des Artisans Narratifs* pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de *L'école des Artisans Narratifs*.

¹ **L'école des Artisans Narratifs**, portée par les cabinets IDEHO et Ambroise Conseil.





Les Artisans Narratifs

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

L'école des Artisans Narratifs, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par *L'école des Artisans Narratifs* au Client.

L'école des Artisans Narratifs s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Sauf refus notifié par le Client, le Client autorise *L'école des Artisans Narratifs* à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de *L'école des Artisans Narratifs*.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, *L'école des Artisans Narratifs* conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, *L'école des Artisans Narratifs* s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Clauses de dédies

En cas de dédies de l'entreprise cliente après signature du contrat ou d'abandon en cours d'intervention, les dispositions suivantes seront appliquées :

- l'annulation doit être signifiée par écrit.





Les Artisans Narratifs

- En cas d'annulation dans les 30 jours calendaires précédant la date prévue de la formation, 50% du montant total restant dû sont facturés.
- En cas d'annulation moins de 72 heures à l'avance, 100% du montant total restant dû de la formation sont facturés.

